



SAMU 21



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

ars  
Agence Régionale de Santé  
Lorraine  
de Zone Est

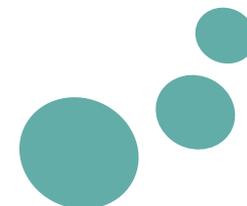


# Formation régionale pour prise en charge d'afflux massif de victimes après attentats

## Attestation spécialisée au GSU en SSE Module « stratégie médicale » de DAMAGE CONTROL

Référents zonaux Damage Control – CESU 21  
(Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences)

Certaines diapositives, graphiques et images utilisées  
pour cette présentation sont empruntées à la  
présentation faite par l'AP-HP





C.E.S.U. 21



Dijon Bourgogne



de Zone Est

# Plan

- **Introduction**
  - Objectif de la formation
  - Personnel et établissements cibles
- **Damage Control en PréHospitalier**
- **Damage Control Resuscitation**
- **Damage Control Chirurgical**
- **Sécurité des interventions**
- **La base de l'organisation**
  - Plan ORSEC NOVI
  - Plan ORSAN AMAVI
  - Plan Blanc du CHU de Dijon
- **Identification des victimes**
- **Ateliers et Exercice (après-midi)**

# Spécificités de l'attaque terroriste



- **Ce n'est pas un ACEL naturel ou technologique**
- **C'est une action humaine délibérée**
  - Avec une stratégie élaborée
  - Réalisée par des terroristes entraînés souvent kamikaze
- **Dont le seul but est**
  - De tuer ou de blesser le maximum de victimes
  - De désorganiser les secours et les soins pour accentuer la peur et la panique de la population



# Mode d'action : L'hyper terrorisme, les attentats multi sites

- Madrid 2004
- Londres 2005
- Bombay 2008





# Attaques terroristes avec des armes de guerre



Utoya, Bruxelles, Toulouse,  
Copenhague ... Bombay  
**Paris !**





C.E.S.U. 21



CHU  
Dijon Bourgogne



ARS  
de Zone Est

# Saisine DGS et DGOS



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ  
Département des urgences sanitaires

Paris, le 06 JAN. 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS

DGS/DUS/N° 15-430

Le Directeur général de la santé  
Le Directeur général de l'offre de soins  
à  
Monsieur le Directeur central du  
Service de santé des Armées  
Monsieur le Président du Conseil  
national des urgences hospitalières

**Objet : Formation des professionnels de santé à la prise en charge des blessés lors d'attentats utilisant des armes de guerre.**

Les attentats qui ont frappé la France en 2015 ont mis en évidence la nécessité de former les professionnels de santé civils à la prise en charge d'afflux massif de blessés par des armes de guerre (fusils mitrailleurs, bombes...) dans des situations sécuritaires difficiles.

Il s'agit notamment pour ces professionnels de santé d'acquies les techniques médicales et chirurgicales spécifiques de prise en charge en urgence des blessés d'un attentat, en pré-hospitalier, au bloc opératoire et en réanimation.

Le Service de santé des Armées a développé une stratégie globale de la médecine de guerre qui est appliquée sur toute la chaîne de prise en charge des blessés de guerre et a développé un corpus de formations spécifiques destinées à ses personnels.

Dans ce cadre, nous vous demandons de nous proposer un dispositif de formation à destination des professionnels de santé les plus concernés par ce type de prise en charge avec 2 objectifs :

- Élaborer ensemble un module de formation basé sur le retour d'expérience des derniers attentats et la mise en œuvre des techniques de « damage control » qui pourrait être très rapidement diffusé auprès des professionnels de santé ;
- Intégrer la formation à la prise en charge de blessés en situation de guerre, dans le cadre du cursus universitaire et post-universitaire des professionnels de santé des spécialités concernées, médicaux et paramédicaux.

Nous souhaitons pouvoir disposer de ces éléments au plus tard pour le 31 janvier 2016.

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions de nous tenir régulièrement informés de l'état d'avancement de ce dossier.

Le Directeur Général de la Santé,

Professeur Gérard VALLET

Le Directeur Général de l'Offre de Soins

Jean DEBEAUPUIS

## A la suite des attentats de Paris Saisine de la DGS et DGOS

- Nécessité de former des professionnels de santé civils à la **prise en charge d'afflux massifs de blessés par armes de guerre** dans des situations sécuritaires difficiles.
- Proposer un **dispositif de formation à destination des professionnels de santé**.
- Elaborer ensemble un **module de formation basé sur le RETEX** des derniers attentats et la mise en œuvre des **techniques de « damage control »**.



C.E.S.U. 21

# Un objectif pédagogique simple



- **Objectif général** = permettre aux victimes d'un tel attentat de bénéficier en tout point du territoire de la meilleure qualité et sécurité des soins.
- **Moyens** = Permettre aux professionnels de santé exerçant dans des structures d'urgence ou recevant des urgences
  - De disposer des connaissances médicales et organisationnelles
  - Pour faire face à un afflux de blessés par armes de guerre



C.E.S.U. 21



# Un objectif qui se décline sur tout le territoire national

- Il ne s'adresse pas uniquement aux CHU
- Mais à l'ensemble des structures qui pourraient se retrouver en première ligne
- Tout particulièrement à celles
  - Dont les ressources sont limitées
  - Dont l'environnement géographique et professionnel le rend particulièrement vulnérable à un tel événement



C.E.S.U. 21



Dijon Bourgogne



Agence Régionale de Santé  
Lorraine

de Zone Est

# Une formation par des professionnels pour des professionnels

- Pour les médecins et les personnels paramédicaux
  - SAMU/SMUR et contribuant à l'AMU
  - SAU, SAR, Services de chirurgie, Blocs opératoires
- Pour les personnels dirigeants et encadrants
- Pour des professionnels expérimentés donc en ne développant que les connaissances, les gestes et les organisations spécifiques liés à ce contexte
- Basée sur des Retex des attentats et les expériences militaires



C.E.S.U. 21



Dijon Bourgogne



Agence Régionale de Santé  
Lorraine

de Zone Est

# En conclusion

- Connaître le Damage Control : Phase pré-hospitalière et hospitalière (notamment chirurgicale) afin que tout le monde connaisse le rôle de chacun
- Sensibiliser l'ensemble des établissements siège d'un SAU à la prise en charge de victimes d'un attentat en tout lieu du territoire
- Réviser les Plans Blancs des établissements afin de tenir compte de ce risque et de ce nouveau paradigme